

RAPPORT DE GESTION DE L'ACSMS ET DE LA FASDS **2015**



ASSOCIATION DES COMMUNES DE LA SARINE
POUR LES SERVICES MEDICO-SOCIAUX*
FONDATION POUR L'AIDE ET LES SOINS À DOMICILE*
(* DÈS LE 01.01.2016: RÉSEAU SANTÉ DE LA SARINE)

Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion de notre Association pour l'exercice 2015.

Comme nous l'avons déjà fait ces dernières années, nous vous présentons, en un seul document, les rapports des entités suivantes :

1. Organes de l'ACSMS
2. Home médicalisé de la Sarine
3. Service d'ambulance de la Sarine
4. Foyer de jour
5. CODEMS
6. Commission sarinoise pour l'aide et les soins à domicile
7. Fondation pour l'aide et les soins à domicile

LISTE DES ABBRÉVIATIONS

ACSMS

Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux

HMS

Home médicalisé de la Sarine

SAS

Service d'ambulance de la Sarine

FASDS

Fondation pour l'aide et les soins à domicile

CODEMS

Commission de district des EMS

EMS

Établissements médico-sociaux

GRH

Gestion des ressources humaines

GELAEMS

Gestion informatisée des listes d'attente des établissements médico-sociaux du district de la Sarine

SIEMS

Système d'information des établissements médicalisés ou de soins

CSASD

Commission sarinoise pour l'aide et les soins à domicile

DSI

Dossier de soins informatisé

RAI

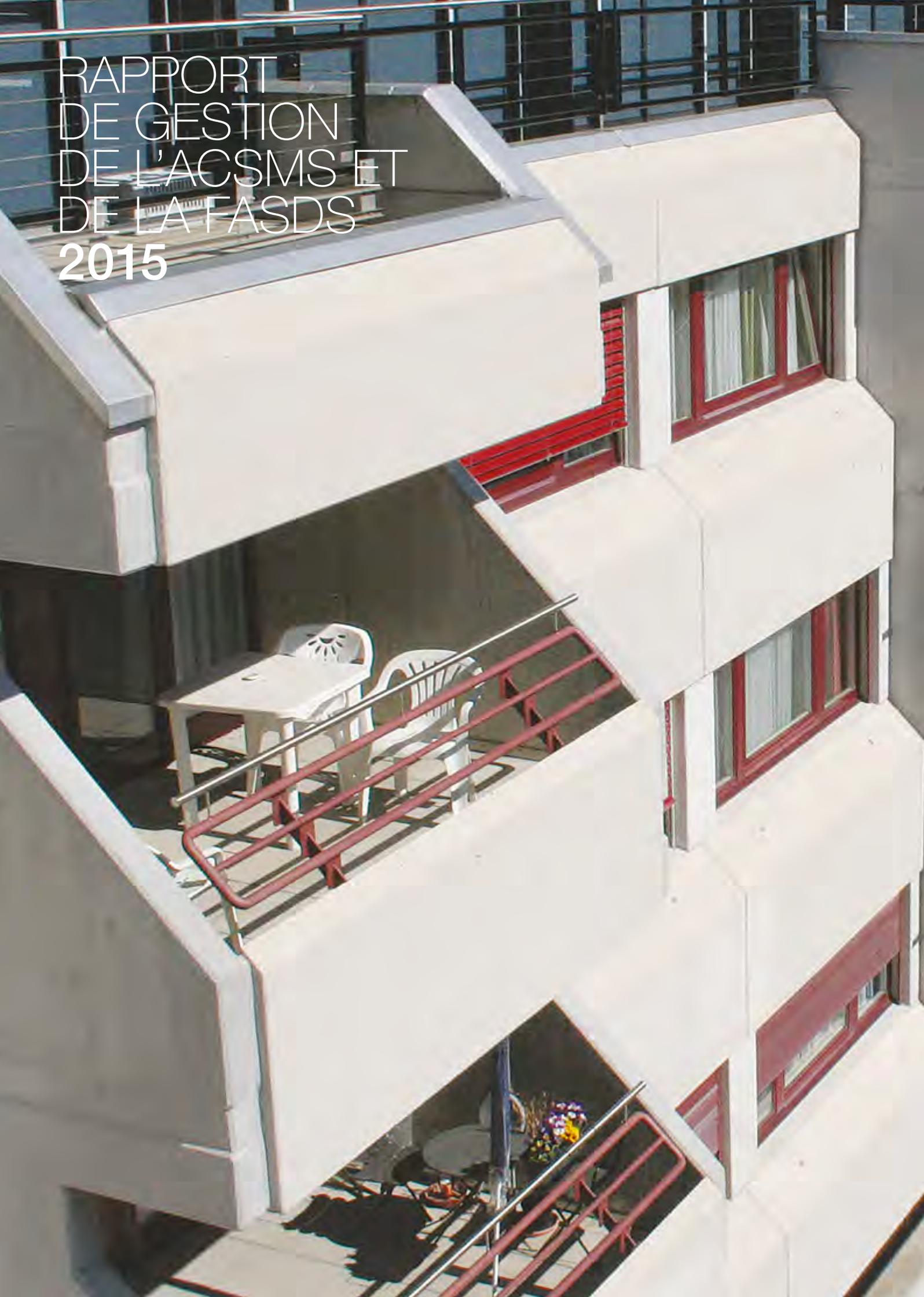
Resident Assessment Instrument for nursing home



TABLE DES MATIÈRES

Message du Président	5-6
Message du Directeur général	7-8
RAPPORT DE GESTION DES ORGANES DE L'ACSMS	9
1.1 Organes de l'ACSMS 2015	9
1.2 Organigramme de l'ACSMS 2015	10
1.3 Compte d'exploitation récapitulatif de l'ACSMS	11
RAPPORT DE GESTION DU HOME MÉDICALISÉ DE LA SARINE	13
2.1 Gestion courante du HMS – Faits marquants	13
2.2 Le HMS en quelques chiffres	13-15
2.3 Gestion financière	16-17
RAPPORT DE GESTION DU SERVICE D'AMBULANCE DE LA SARINE	19
3.1 Le SAS	19
3.2 Le SAS en quelques chiffres	19-21
3.3 Gestion financière	22
RAPPORT DE GESTION DU FOYER DE JOUR	25
4.1 Le foyer de jour en quelques chiffres	25-26
4.2 Gestion financière	27
RAPPORT DE GESTION DE LA COMMISSION DE DISTRICT DES EMS	29
5.1 La CODEMS en bref	29
RAPPORT DE GESTION DE LA COMMISSION SARINOISE POUR L'AIDE ET LES SOINS À DOMICILE	30
6.1 La Commission des indemnités forfaitaires en bref	30
6.2 Statistiques des Indemnités Forfaitaires (IF)	30-31
RAPPORT DE GESTION DE LA FONDATION POUR L'AIDE ET LES SOINS À DOMICILE	32
7.1 Organes de direction	32
7.2 Chiffres 2010 - 2015	32
7.3 Statistiques 2015	33
7.4 Priorités de gestion en 2015	34-37
7.5 Gestion financière	38-39

RAPPORT
DE GESTION
DE L'ACSMS ET
DE LA FASDS
2015



Message du Président

2015 restera comme une année clé dans le développement médico-social de notre district.

Face aux difficultés croissantes rencontrées par différentes institutions partenaires de l'ACSMS, face surtout aux défis sanitaires et financiers posés par l'évolution démographique et l'allongement constant de l'espérance de vie, les membres des différents Comités de direction, Conseils de fondation et Commissions de district associés à l'ACSMS ont pris leurs responsabilités. Œuvrant conjointement, ils ont mené à terme d'importantes et profondes modifications organisationnelles et structurelles du système médico-social sarinois. Comme l'a démontré l'audit externe réalisé en 2013, ces changements s'avéraient nécessaires pour le bien de nos différents organismes et de leurs bénéficiaires, ainsi que pour la transparence financière que sont en droit d'attendre les délégués des communes membres.

L'année 2015 a ainsi principalement été consacrée à la réorganisation de notre Association, avec tout le travail que cela implique. Le Comité de direction a procédé à la modification des statuts, adoptée par l'Assemblée des délégués en juin 2015 pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2016.

Autre grand changement : l'entrée en fonction d'un Directeur général, M. Jacques Pollet, dont les missions seront notamment de veiller à la coordination des activités de l'ensemble des institutions, de fixer les objectifs et orienter les responsables des différentes entités sur leurs missions, de coordonner les activités des différents services, de piloter les moyens humains et matériels ainsi que de faciliter la communication, la collaboration et les synergies au sein de l'Association. La création du poste de Directeur général a entraîné la suppression des postes de direction du Home médicalisé de la Sarine (HMS) et du Service des ambulances de la Sarine (SAS). En contrepartie, d'autres ressources ont été créées, notamment au travers des postes de responsable d'établissement du HMS, de chef d'exploitation du SAS, de responsable RH et de responsable financier.

Au niveau de l'aide et des soins à domicile, l'année a été marquée tout à la fois par le 10ème anniversaire de la création de la Fondation pour l'aide et des soins à domicile de la Sarine (FASDS) et par la dissolution de cette dernière au 31 décembre 2015. La dissolution de la FASDS entraîne l'intégration de son très apprécié réseau d'antennes de proximité comme un service à part entière de notre Association. Ce transfert s'accompagne dans le même temps par une reprise, par notre Direction générale, du secrétariat des Commissions partenaires que sont la Commission pour l'aide et les soins à domicile (dite Commission pour les indemnités forfaitaires ou Commission IF) et la Commission de district pour les EMS (Codems). Cohérence et transparence financière, tels sont les principaux gains attendus de cette simplification structurelle bienvenue.

Quant au sort des collaborateurs affiliés à la caisse de pension, suite aux déboires qu'a connus cette dernière en 2014, une solution a pu être mise en œuvre par l'affiliation, dès le 1er janvier 2015, de l'ensemble de notre personnel au fonds de prévoyance des EMS du canton de Vaud (FP-EMS).

Enfin, symbole de tous ces changements, notre Association se dote dès le 1er janvier 2016 du nouveau nom de « Réseau Santé de la Sarine » (RSS). Cette nouvelle identité rend compte de la volonté de cohérence et de cohésion affichée dans ce dossier par les communes de la Sarine. Le nouveau nom permettra également une meilleure identification des différentes activités ressortissant au domaine médico-social sarinois.

Je ne peux que me réjouir de cette nouvelle organisation et des synergies qui en découleront. Notre district est ainsi paré pour relever les importants défis qui jalonnent les législatures à venir. Nous le savons, notre canton connaîtra en effet durant les prochaines décennies une forte augmentation de la proportion des seniors, caractérisée notamment par un doublement du nombre de personnes de 80 ans et plus d'ici une

trentaine d'années. L'augmentation de l'espérance de vie ainsi que le prolongement de la vie sans handicap majeur nous obligent à repenser, pour l'avenir, la politique globale des personnes âgées dans notre canton. C'est d'ailleurs ce même constat qui a poussé les autorités cantonales à développer le concept « Senior+ », qui définit les bases légales et les objectifs de la future politique cantonale relative aux seniors. Le concept Senior+, dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1er janvier 2018, pose les bases d'une organisation privilégiant la qualité de la prise en charge, l'autonomie et l'intégration des seniors dans la société. Trois idées fortes qui guideront également, à n'en point douter, les réflexions et démarches du nouveau Réseau Santé de la Sarine.

Je ne saurais terminer ce message sans relever et saluer les précieux et indispensables apports de toutes celles et tous ceux qui ont cru en ces importants changements et les ont rendus possibles.

A cet égard, mes remerciements appuyés vont en premier lieu aux membres du Comité de direction de l'ACSMS, du Conseil de fondation de la FASDS, de la Codems, ainsi que de la Commission IF. Leur clairvoyance, leur endurance et leur constante humanité ont été les plus appréciables compagnons dont un président puisse rêver pour relever les défis majeurs qui furent les nôtres durant la législature qui s'achève. Je leur témoigne ici ma gratitude pour le temps consacré avec persévérance et responsabilité à la santé et au bien-être de la population du district.

Mes remerciements les plus vifs s'adressent également aux autres artisans de ces transformations et plus particulièrement au Directeur général, aux Responsables des différentes entités, ainsi qu'à l'ensemble des équipes de cadres. Par leur écoute, leurs connaissances, leur force de proposition, ainsi que leur assiduité à assurer la préparation, le suivi et l'accompagnement des réformes entamées, ils accomplissent un travail en profondeur, seul capable de traduire dans les faits les améliorations souhaitées et attendues de tous.

Mes chaleureux remerciements vont enfin à chaque collaborateur et chaque collaboratrice. Par leur travail quotidien et leur engagement chaque jour renouvelé auprès des résidents, des personnes à domicile, des personnes accidentées, de leurs familles, de leurs proches, ainsi qu'auprès des différents partenaires externes de notre association, ils assurent sur le terrain l'accomplissement professionnel et de qualité de nos différentes missions au service de la population du district de La Sarine. Dans ce contexte, un remerciement nominatif va à Mme Mireille Gross, dont la rigueur, le pragmatisme, la bienveillance et la constance symbolise à mes yeux les principes qui font la force et la valeur du personnel du Réseau Santé de la Sarine.

Le Président
Carl-Alex Ridoré
Préfet



Message du Directeur général

2015, année de mise en place du Réseau Santé de la Sarine. Au 1er janvier 2015, j'ai pris mes fonctions dans le contexte d'une réorganisation à mettre en place et qui n'était qu'en phase embryonnaire, mais également du changement de caisse de pension. Certes, les rapports de l'expert mandaté en 2013 et 2014 permettaient d'avoir une feuille de route, mais il s'agissait de concrétiser les changements voulus sur le terrain. Cette réorganisation doit se faire tout en maintenant un service de qualité pour les résidents du Home médicalisé de la Sarine (HMS), pour les patients du Service d'ambulance (SAS) et ceux de la Fondation pour l'aide et les soins à domicile (FASDS).

La structure hiérarchique au niveau opérationnel a été totalement modifiée. Le comité a pris la décision de supprimer les postes de directeur et d'infirmière-chef du HMS, de directeur du SAS, et de revoir la structure opérationnelle de la Codems et de la Commission pour les indemnités forfaitaires. L'idée a été de créer des services transversaux pour les ressources humaines et les finances, gérant les 5 entités formant le Réseau Santé de la Sarine, soit le HMS, le SAS, la FASDS, la Codems et la Commission IF.

Le 1er semestre 2015 a principalement été consacré à la recherche des futurs chefs de service des nouveaux services créés. Le 1er juillet, Mme Valérie Faivre a commencé son activité de cheffe RH et M. Christophe Roulin a été nommé chef d'exploitation du SAS. Le 1er septembre, Mme Martine Sherbetjian a pris ses fonctions de cheffe d'établissement du HMS et pour finir, le 1er octobre, M. Christophe Werro a commencé comme chef des finances du futur Réseau Santé de la Sarine. Il faut relever que Mme Angela Clavel a continué son activité au sein de la FASDS et a participé de manière active à l'instauration du changement.

Le 2ème semestre a permis de rencontrer tous les employés administratifs de l'ACSMS et de la FASDS pour leur demander leur desiderata. Puis, chaque employé s'est vu proposer un poste correspondant le mieux possible à ses compétences. Dès le mois d'octobre, chaque employé a rejoint son nouveau service et a commencé à travailler dans le nouveau contexte voulu.

Globalement, ces changements se sont faits de manière sereine et la grande majorité du personnel s'est bien acclimaté à son nouveau cadre de travail. Après avoir regroupé les ressources humaines selon les objectifs définis, nous avons continué à repenser nos outils informatiques.

En effet, chaque entité possède des outils informatiques non-compatibles et pour améliorer et permettre une gestion efficace, nous devons regrouper nos logiciels dans une vision métier. Avec les différents utilisateurs des logiciels, nous avons analysé les outils que nous utilisons dans les différentes entités et choisi ensemble ceux qui pourront le mieux répondre à nos besoins spécifiques par métier. L'assemblée de délégués a voté de manière presque unanime un crédit d'investissement au mois de décembre qui nous permettra de concrétiser dans le courant 2016 le regroupement de nos outils informatiques, indispensable pour nous permettre de disposer d'une vision unifiée du Réseau.

Les faits énumérés ci-dessus ne sont que la pointe de l'iceberg du travail très important effectué chaque jour par tous les collaborateurs auprès de nos clients. Ces changements ne se font que pour toujours mieux servir nos clients et mieux répondre aux missions confiées par les pouvoirs publics.

Par ces quelques lignes, je tiens à remercier tous les collaborateurs formant le Réseau Santé de la Sarine, pour leur motivation et leur enthousiasme dans leur travail. Je remercie également le comité ainsi que les communes pour la confiance témoignée et la mise à disposition de moyens permettant d'atteindre les objectifs fixés.

Le Directeur général
Jacques Pollet



1 | RAPPORT DE GESTION DES ORGANES DE L'ACSMS

1.1 ORGANES DE L'ACSMS 2015

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

L'assemblée des délégués s'est réunie à deux reprises :

Le 3 juin 2015

- > Approbation des comptes et rapport de gestion 2014
- > Modification et approbation des statuts de l'ACSMS

Le 2 décembre 2015

- > Approbation du budget 2016 du Réseau Santé de la Sarine
- > Election complémentaire au comité de direction de l'ACSMS

COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de direction a tenu 11 séances. Il a notamment :

- > Mis en place le Réseau Santé de la Sarine
- > Validé le nouvel organigramme du Réseau Santé de la Sarine
- > Validé les nouveaux logos du Réseau Santé de la Sarine
- > Préparé les deux assemblées des délégués
- > Préparé et proposé la modification des statuts de l'ACSMS à l'assemblée des délégués
- > Pris acte de la démission, pour raisons professionnelles, de Monsieur Albert Lambelet, vice-président du comité de direction
- > Décidé de la création d'un groupe « finances » au sein du comité de direction
- > Décidé de procéder à une étude démographique, et de fixer un budget y relatif
- > Décidé de procéder à l'analyse d'un plan de mobilité, et de fixer un budget y relatif
- > Procédé à l'élaboration d'un règlement d'organisation du Réseau Santé de la Sarine
- > Décidé de supprimer le poste d'infirmière-chef
- > Procédé à l'engagement de la responsable d'établissement, de la cheffe des ressources humaines, du chef des finances et du chef d'exploitation du SAS
- > Décidé et engagé un chef de projet informatique à 40% pour la période de mise en place des nouveaux logiciels
- > Examiné et validé les comptes 2014
- > Élaboré et validé le budget 2016 du Réseau Santé de la Sarine sur la base d'un nouveau plan comptable MCH2
- > Analysé la problématique de l'informatique liée à la réorganisation du futur Réseau Santé de la Sarine, et pris les options et choix des logiciels
- > Entrepris les démarches de dissolution de la FASDS en lien avec son intégration au sein du Réseau Santé de la Sarine
- > Signé une convention de partenariat avec le SMUR
- > Continué l'analyse de la problématique des locaux du HMS et du SAS
- > Pris acte du plan de médicalisation de la Codems
- > Signé un nouveau contrat avec Quafipa pour la période 2015-2017 pour notre démarche qualité
- > Analyser le rapport d'audit de la cuisine du HMS effectué par la maison Concordance

1.2 ORGANIGRAMME DE L'ACSMS 2015

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE L'ACSMS

Président

M. C.-A. Ridoré, Préfet

Vice-Présidente

Mme A. de Weck, Fribourg

Secrétaire

M. J. Pollet

Délégués

36 communes du district de la Sarine représentées par un délégué par 2'000 habitants ou par fraction de 2'000 habitants

Secrétaire au PV

Mme M. Gross

COMITÉ DE DIRECTION

Président

M. C.-A. Ridoré, Préfet

Vice-Présidente

Mme A. de Weck, Fribourg

Membres

M. A. Lambelet, Corminboeuf
Mme M. Genoud-Page, Fribourg
M. T. Steiert, Fribourg
Mme E. Schnyder, Villars-sur-Glâne
M. M.-A. Andina, Villars-sur-Glâne
Mme C. Ajllian, Belfaux
M. P.-A. Rotzetter, Arconciel
Mme I. Varenne, Neyruz
M. R. Sapin, Noréaz
Mme M. C. Paolucci, Marly
M. R. Berset, Corpataux

Secrétaire

M. J. Pollet

Secrétaire au PV

Mme M. Gross

HOME MÉDICALISÉ
DE LA SARINE

SERVICE
D'AMBULANCE
DE LA SARINE

COMMISSION
SARINOISE POUR
L'AIDE À DOMICILE

CODEMS

1.3 COMPTE D'EXPLOITATION RÉCAPITULATIF DE L'ACSMS

COMPTE D'EXPLOITATION RÉCAPITULATIF	COMPTES	BUDGET	COMPTES
HOME MEDICALISÉ DE LA SARINE	2015	2015	2014
PENSION			
Produits d'exploitation	4'681'845	4'535'650	4'615'474
Part de la pharmacie	-	-	6'943
Gestion des ressources humaines	-3'200'668	-3'315'100	-3'124'069
Autres charges d'exploitation	-1'596'018	-1'587'800	-1'681'109
Résultat pension	-114'842	-367'250	-182'762
FRAIS D'ACCOMPAGNEMENT			
Taxes frais d'accompagnement	7'398'457	7'857'000	7'995'410
Gestion des ressources humaines	-7'398'457	-7'857'000	-7'995'410
Résultat frais d'accompagnement	-	-	-
PHARMACIE			
Autres prestations médicales	354'421	352'000	355'969
Gestion pharmacie	-392'375	-370'000	-338'470
Part du HMS	-	-	-6'943
Versement du pot commun	37'954	18'000	-10'556
Résultat pharmacie	-	-	-
FRAIS FINANCIERS			
Participation CODEMS	961'105	975'600	1'029'150
Charges financières	-961'105	-975'600	-1'029'150
Résultat frais financiers	-	-	-
EXCÉDENT À CHARGE DES COMMUNES	-114'842	-367'250	-182'762
FOYER DE JOUR			
Taxes frais d'accompagnement	276'220	311'991	244'897
Gestion des ressources humaines	-206'318	-238'706	-183'002
Autres charges	-69'902	-73'285	-61'895
EXCÉDENT À CHARGE DES COMMUNES	0	0	0
SERVICE D'AMBULANCE DE LA SARINE			
Produits d'exploitation	3'170'193	2'922'000	2'868'655
Gestion des ressources humaines	-3'814'351	-3'803'200	-3'513'024
Charges d'exploitation	-890'157	-900'100	-952'395
EXCÉDENT À CHARGE DES COMMUNES	-1'534'314	-1'781'300	-1'596'764
FONDATION POUR L'AIDE ET LES SOINS À DOMICILE			
Indemnités forfaitaires	-2'938'955	-2'700'000	-2'918'489
Aides et soins à domiciles	-3'484'777	-4'159'348	-4'065'427
EXCÉDENT À CHARGE DES COMMUNES	-6'423'732	-6'859'348	-6'983'916
PASSEPARTOUT			
Charges d'exploitation	-42'000	-42'000	-42'000
PARTICIPATION À CHARGE DES COMMUNES	-42'000	-42'000	-42'000
COMMISSION SARINOISE POUR LES SOINS ET L'AIDE FAMILIALE À DOMICILE			
Charges d'exploitation	-27'994	-25'000	-33'505
EXCÉDENT À CHARGE DES COMMUNES	-27'994	-25'000	-33'505
RATTRAPAGE FRAIS FINANCIERS DES EMS (CODEMS)			
Charges financières	-723'813	-723'000	-732'002
EXCÉDENT À CHARGE DES COMMUNES	-723'813	-723'000	-732'002



2 | RAPPORT DE GESTION DU HOME MÉDICALISÉ DE LA SARINE | HMS

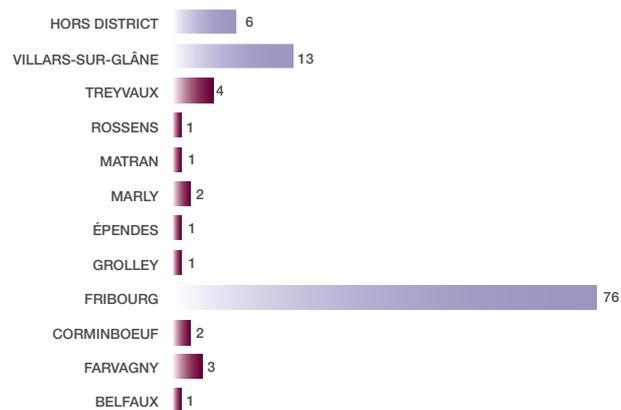
2.1 GESTION COURANTE DU HMS – FAITS MARQUANTS

- > En mars et novembre, réunion d'information sur le futur Réseau Santé de la Sarine à l'ensemble des collaborateurs ;
- > Choix de rester dans le système de qualité Quafipa ;
- > Partenariat avec le vicariat épiscopal pour l'animation spirituelle ;
- > Mise en place d'un contrat pour la gestion du linge pour un deuxième établissement de la région ;
- > Organisation des fêtes traditionnelles pour les résidents et leurs familles avec projet de développer l'offre d'activités dans toute la maison ;
- > Défilé de mode pour les résidents.

2.2 LE HMS EN QUELQUES CHIFFRES

RÉSIDENTS

ÉTAT DES RÉSIDENTS AU 31 DÉCEMBRE 2015*



*Sur ce tableau ne figurent que les communes pour lesquelles des personnes résident au HMS.

ÉVOLUTION DU TAUX D'OCCUPATION

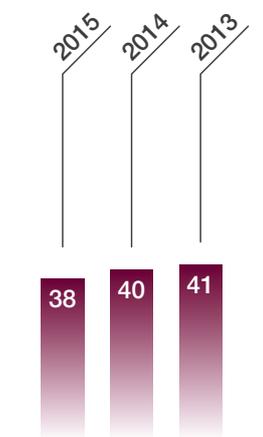
	2015	2014	2013
Journées effectives	40'554	40'636	40'594
Journées budgétées	40'150	40'150	40'150
POURCENTAGE	101.00	101.24	101.10

RÉSIDENTS

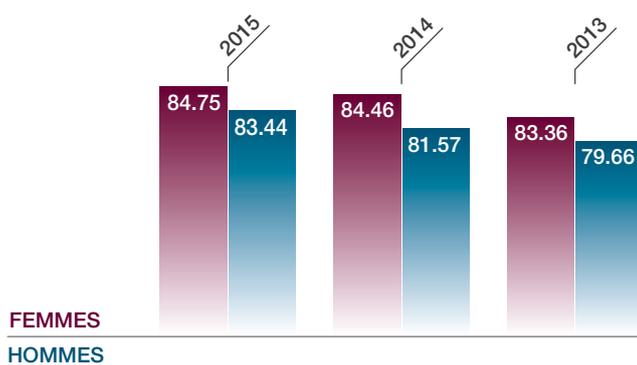
PROVENANCE DES ADMISSIONS

	2015	2014
RFSM	0	0
UATO	4	9
Autres EMS	0	1
Hôpitaux	21	23
Domicile	13	11
TOTAL	38	44

NOMBRE DE RÉSIDENTS DÉCÉDÉS



MOYENNE D'ÂGE DES RÉSIDENTS AU 31.12.2015



DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR

	2015	2014	2013
Moins de 6 mois	14	22	18
Moins d'une année	12	16	17
De 1 à 3 ans	48	39	38
De 3 à 9 ans	37	36	39

NOMBRE DE JOURNÉES DE SOINS RAI*

RAI 1	387	0.97%
RAI 2	6'668	16.64%
RAI 3	1'366	3.41%
RAI 4	5'571	13.90%
RAI 5	5'706	14.24%
RAI 6	607	1.52%
RAI 7	10'259	25.61%
RAI 8	4'020	10.03%
RAI 9	4'195	10.47%
RAI 10	42	0.10%
RAI 11	1'072	2.68%
RAI 12	172	0.43%
TOTAL	40'065	100.00 %

*RAI: instrument d'évaluation des degrés de dépendance

PERSONNEL

PERSONNEL DE SOINS & ACCOMPAGNEMENT* (HMS ET FOYER DE JOUR)

	2015	2014	2013
Soins	89.30	94.50	100.00
Psychologie	-	-	0.20
Animation	6.60	4.50	2.30

TOTAL EPT	95.90	99.00	102.50
------------------	--------------	--------------	---------------

PERSONNEL HÔTELIER* (HMS ET FOYER DE JOUR)

	2015	2014	2013
Intendance	9.65	9.00	8.00
Maintenance	3.00	3.00	3.00
Lingerie	2.80	2.40	2.20
Cuisine	12.60	11.50	11.50
Pâtisserie	1.00	1.00	1.00
Restaurant/cafétéria	3.40	3.40	3.20

TOTAL EPT	32.45	30.30	28.90
------------------	--------------	--------------	--------------

* Total des effectifs, y compris stagiaires et apprentis sous contrat.

PERSONNEL ADMINISTRATIF (ACSMS, CIF, CODEMS, ET FASDS)

	2015
Direction	2.40
Finances	3.60
RH	1.90

TOTAL EPT	7.90
------------------	-------------

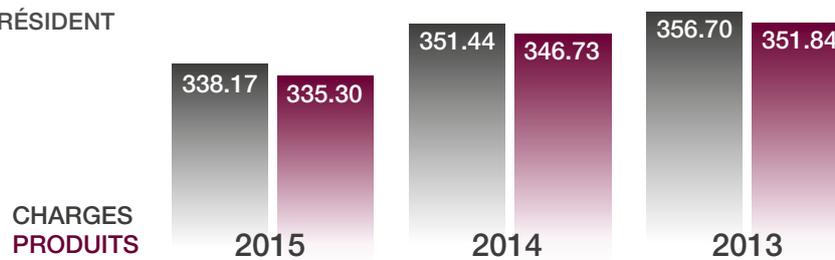
APPRENTIS, STAGIAIRES ET CIVILISTES

	APPRENTIS	APPRENTIS EN COURS D'EMPLOI article 32	STAGIAIRES LONGUE DURÉE	CIVILISTES*
Soins	8	1	15	1
Animation	3		1	1
Foyer de jour	2		1	
Restauration	3		3	3
Intendance	1			
Maintenance			2	
Administration				1
TOTAL EPT	17	1	22	6

* Les affectations du service civil varient entre 3 mois et 1 an.

2.3 GESTION FINANCIÈRE

CHARGES ET PRODUITS PAR JOURNÉE RÉSIDENT



RÉPARTITION DES CHARGES FINANCIÈRES

	2015	2014	2013
Salaires + charges sociales	78.17 %	78.39 %	78.47 %
Matériel médical	3.23 %	2.75 %	2.76 %
Produits alimentaires	3.52 %	3.47 %	3.56 %
Autres charges ménagères	0.94 %	0.88 %	0.87 %
Entretien immeubles	2.43 %	2.05 %	2.28 %
Eau et énergie	1.61 %	1.61 %	1.73 %
Intérêts financiers	7.58 %	7.66 %	7.52 %
Frais administratifs	1.36 %	1.77 %	1.39 %
Animation	0.35 %	0.57 %	0.38 %
Taxes, débours, assurances	0.62 %	0.60 %	0.67 %
Autres charges exploitation	0.19 %	0.25 %	0.37 %
TOTAUX	100.00 %	100.00 %	100.00 %

RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

	2015	2014	2013
Prix de pension	30.79 %	29.54 %	29.22 %
Prix des soins spéciaux	54.61 %	56.44 %	56.76 %
Participation des caisses maladie	2.90 %	2.39 %	2.44 %
Recettes diverses	1.44 %	1.26 %	1.24 %
Restaurant/caféteria	2.32 %	1.82 %	1.94 %
Participation des communes	7.94 %	8.55 %	8.40 %
TOTAUX	100.00 %	100.00 %	100.00 %

COMPTE D'EXPLOITATION HMS

	2015	2014
CHARGES	13'548'623.55	14'168'209.06
Gestion des ressources humaines	10'596'880.61	11'116'795.23
Pharmacie	438'048.50	389'545.35
Aliments et boissons	477'137.25	491'247.89
Textiles et substituts textiles	18'857.60	17'753.53
Articles de ménage	47'094.28	37'314.20
Produits de lessive et de nettoyage	48'768.45	50'119.60
Ustensiles économat	6'789.65	6'552.40
Entretien et réparation	300'490.42	247'210.23
Frais d'utilisation des installations	1'055'394.31	1'128'556.43
Eau et énergie	218'052.02	227'514.50
Bureau et administration	184'811.81	253'340.50
Assurances, taxes, déchets	83'745.15	86'874.20
Frais d'animation	46'895.20	80'332.10
Autres charges d'exploitation	25'658.30	35'052.90

	2015	2014
PRODUITS	13'433'781.83	13'985'447.17
Taxes-locations logements résidents	11'570'628.99	12'180'283.35
Forfait assistance pharmaceutique	397'984.32	351'057.15
Autres produits prestations aux résidents	44'189.30	43'537.10
Produits loyers	31'868.76	31'553.34
Produits restaurant	314'709.60	258'494.09
Produits prestations au personnel et tiers	55'118.60	48'609.85
Autres produits	58'177.26	42'762.29
Recettes frais financiers	961'105.00	1'029'150.00
EXCÉDENT DE CHARGE À REPARTIR	114'841.72	182'761.89

BILAN HMS

ACTIF	31.12.2015	31.12.2014
Caisse	4'341.25	3'623.20
BCF, compte courant	809'505.45	-1'040'420.50
Compte de chèques postaux	6'098.62	11'893.73
Crédit Suisse, compte courant	4'757.22	2'551.41
UBS, compte courant	2'093.60	1'478.90
Débiteurs pensionnaires et caisses maladie	969'376.05	948'717.35
Provision pour pertes sur débiteurs	-30'000.00	-30'000.00
Service de la prévoyance sociale	-14'448.50	1'313'931.55
Débiteur SPS correctif soins spéciaux	268'293.34	165'582.20
Débiteurs divers	56'199.41	44'324.49
Compte courant SPS Foyer de jour	41'970.55	32'884.25
Compte courant ACSMS	378'441.21	-170'349.29
Frais financiers dus par CODEMS	961'105.00	1'029'150.00
Rattrapage frais financiers CODEMS	4'326'196.60	4'976'198.50
Stocks	92'616.00	82'794.00
Actifs transitoires	41'053.05	0.00
ACTIFS CIRCULANTS	7'917'598.85	7'372'359.79
Immeubles	9'933'600.00	10'539'200.00
Mobilier, matériel technique, informatique, véhicules	843'231.55	1'000'305.00
ACTIFS IMMOBILISÉS	10'776'831.55	11'539'505.00
TOTAL DE L'ACTIF	18'694'430.40	18'911'864.79

PASSIF	31.12.2015	31.12.2014
Créanciers	337'021.30	531'279.08
Créanciers divers	2'140.35	18'643.20
Dépôts résidents	28'791.55	78'378.90
Compte courant SAS	1'044'409.05	-53'654.45
Comptes courants des communes	252'410.26	54'688.11
Passifs transitoires	142'180.94	76'923.60
FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME	1'806'953.45	706'258.44
BCF, avance à terme fixe	4'430'120.00	4'649'420.00
Crédit Suisse, avance à terme fixe	150'000.00	300'000.00
UBS, avance à terme fixe	12'023'500.00	12'972'500.00
FONDS ÉTRANGERS À LONG TERME	16'603'620.00	17'921'920.00
Réserves	283'856.95	283'686.35
FONDS PROPRES	283'856.95	283'686.35
TOTAL DU PASSIF	18'694'430.40	18'911'864.79



3 | RAPPORT DE GESTION DU SERVICE D'AMBULANCE DE LA SARINE | SAS

3.1 LE SAS

ORGANISATION DU SERVICE

La journée, du lundi au vendredi

- > l'équipe 1 travaille de 06h30 à 18h30
- > l'équipe 2 travaille de 07h00 à 19h00
- > l'équipe 3 travaille de 07h00 à 19h00

La journée, du samedi et dimanche

- > l'équipe 1 travaille de 06h30 à 18h30
- > l'équipe 2 travaille de 07h00 à 19h00

La nuit, du lundi au dimanche

- > l'équipe 4 travaille de 18h30 à 06h30
- > l'équipe 5 travaille de 19h00 à 07h00

TIM SMUR CANTONAL

A partir du 1er juin 2015, un TIM SMUR (transferts interhospitaliers médicalisés et service mobile d'urgence et de réanimation) cantonal a été mis en place afin de renforcer le dispositif actuel du système pré-hospitalier. Une convention a été ratifiée entre le Réseau Santé de la Sarine et l'HFR afin de permettre la mise en place de cette structure. Pour ce faire, le Service d'ambulances de la Sarine a dû augmenter ses effectifs à 3 EPT. Le binôme ambulancier médecin intervient 24 heures sur 24 et 365 jours par année sur l'ensemble du territoire cantonal. Le nombre de missions prévu est d'environ 800 courses annuelles.

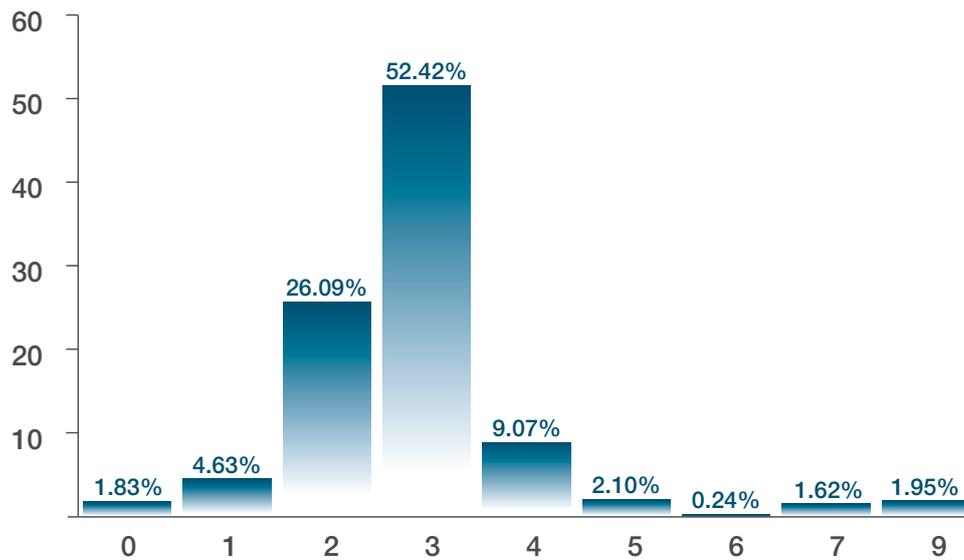
3.2 LE SAS EN QUELQUES CHIFFRES

RÉPARTITION PAR PRIORITÉ DU 01.01.2015 AU 31.12.2015

TYPE INTERVENTION	PRIORITÉ 1	PRIORITÉ 2	PRIORITÉ 3	TOTAL	EN %
PRIMAIRE	1'881	1'013	321	3'215	77.5%
SECONDAIRE	65	93	774	932	22.5%
TOTAL	1'946	1'106	1'095	4'147	100%
PRIMAIRE, SANS TRANSPORT	267	118	13	398	97.5%
SECONDAIRE, SANS TRANSPORT	2	2	6	10	2.5%
TOTAL	269	120	19	408	100%

Nombre de FIP pour cette période: 4'147

RÉPARTITION DES DEGRÉS NACA > 01.01.2015 AU 31.12.2015



EXPLICATIONS DES DIFFÉRENTS NACA

Scores de gravité en traumatologie/médecine.

L'échelle de degrés de gravité NACA est numérotée de 0 à 9, afin d'estimer l'état du patient, qu'il soit indemne (NACA 0), en passant par les cas légers à graves, et en cas de décès (NACA 7). L'indice NACA 9 est utilisé pour encoder les interventions annulées (patient non trouvé, mission annulée en cours de route ou sur le site). Le degré de gravité est évalué par le personnel sanitaire des services d'ambulances ou d'hélicoptère durant la prise en charge préhospitalière.

NACA 0	Indemne
NACA 1	Blessures et maladies de nature banale Contusion musculaire, entorse/hypotension passagère
NACA 2	Blessures et maladie nécessitant un examen médical mais pas forcément une hospitalisation Plaie, fracture du nez, fracture de côte simple, luxation épaule, brûlure 1 ^{er} degré/crise tétanie, colique.
NACA 3	Blessures et maladie nécessitant une investigation et un traitement hospitalier, sans menace vitale TCC avec perte de connaissance de moins de 15 minutes, traumatisme du rachis sans signe neurologique, brûlure du 2 ^{ème} degré, fracture isolée même ouverte/accouchement imminent, douleur rétrosternale cédant à la trinitrine.
NACA 4	Blessures et maladies graves pouvant évoluer vers un risque vital en l'absence de traitement hospitalier TCC avec perte de connaissance de plus de 15 minutes, traumatisme thoracique avec dyspnée, fractures de côtes en série, traumatisme abdominal fermé, brûlure du 3 ^e degré jusqu'à 30%, fracture du fémur ou du bassin, amputation de membres inférieurs/Traumatisme du rachis lombaire ou dorsal avec signes neurologiques/Douleur rétrosternale ne cédant pas à la trinitrine, troubles du rythme cardiaque, accident vasculaire cérébral, hémorragie gynécologique, suspicion de grossesse extra-utérine, piqûre d'insecte dans la région du pharynx.
NACA 5	Blessures et maladies avec risque vital immédiat qui, sans traitement d'urgence, évolueraient probablement vers le décès Patient choqué quelle qu'en soit la cause (choc anaphylactique, hémorragique ou infectieux), traumatisme du rachis cervical avec signes neurologiques/Fractures de côtes en série avec insuffisance respiratoire, brûlure du 3 ^e degré au-dessus de 30%, fractures multiples des os longs/Coma non-traumatique, dyspnée sévère, œdème pulmonaire, insuffisance cardiaque décompensée, électrisation/Asphyxie, noyade, ensevelissement.
NACA 6	Blessures et maladies nécessitant une réanimation sur place et qui, après rétablissement des fonctions vitales, mènent à une hospitalisation Arrêt respiratoire quelle qu'en soit la cause. Arrêt cardio-respiratoire quelle qu'en soit la cause.
NACA 7	Blessures et maladies mortelles avec ou sans tentative de réanimation
NACA 8	Naca en réserve
NACA 9	Non encodable Intervention annulée en route ou sur site, pas de patient, prévention,...

KILOMÉTRAGE DES AMBULANCES POUR 2015

MESA 54 (CHEVROLET I) 19.05.2006	36'162 km	
MESA 55 (CHEVROLET II) 18.05.2009	34'959 km	
MESA 56 (CHEVROLET III) 15.06.2012	29'603 km	
MESA 57 (VW T5 II) 23.09.2009	19'716 km	
MESA 58 (VW T5 II) 03.08.2005	2'192 km	
MESA 62 (LEGACY) 21.01.2003	1'385 km	

Kilomètres parcourus en 2015: 124'017

PERSONNEL DU SERVICE DES AMBULANCES

	2015
Chef d'exploitation	1.00
Ambulanciers	28.30
Ambulancier en formation	1.00
TOTAL EPT	30.30



3.3 GESTION FINANCIÈRE

COMPTE D'EXPLOITATION SAS

	2015	2014
CHARGES	4'704'507.47	4'465'418.51
Gestion des ressources humaines	3'814'350.70	3'513'023.45
Pharmacie	69'063.50	65'296.20
Produits de lessive et de nettoyage	19'888.69	15'535.85
Entretien et réparation bâtiment et mobilier	30'464.55	42'018.46
Entretien et réparation véhicules	187'960.20	242'498.05
Frais d'utilisation des installations	144'242.66	230'686.40
Eau et énergie	54'959.68	57'285.00
Bureau et administration	179'879.39	199'437.45
Autres charges d'exploitation	203'698.10	99'637.65
PRODUITS	3'170'193.33	2'868'654.75
Produits d'exploitation	3'075'372.75	2'767'327.40
Récupération pertes	11'011.83	13'613.70
Autres produits	83'808.75	87'713.65
EXCÉDENT DE CHARGE À REPARTIR	1'534'314.14	1'596'763.76

BILAN SAS

ACTIF	31.12.2015	31.12.2014
BCF, compte d'exploitation	373'706.95	643'861.70
Débiteurs	761'002.92	996'791.40
Provision pour débiteurs douteux	-140'000.00	-140'000.00
Débiteurs divers	1'430.20	14'490.95
Compte courant du HMS	1'044'409.05	-53'654.45
Stocks	7'000.00	7'000.00
ACTIFS CIRCULANTS	2'047'549.12	1'468'489.60
Immeubles	864'290.00	927'470.00
Mobilier et matériel technique	8.00	8.00
ACTIFS IMMOBILISÉS	864'298.00	927'478.00
TOTAL DE L'ACTIF	2'911'847.12	2'395'967.60

PASSIF	31.12.2015	31.12.2014
Créanciers	192'424.70	139'251.50
Créanciers divers	3'317.30	3'697.35
Compte courant ACSMS	476'470.56	34'710.31
Comptes courants des communes	246'985.86	230'436.24
Passifs transitoires	44'648.70	51'692.20
Provision mise en place du Réseau	75'000.00	0.00
FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME	1'038'847.12	459'787.60
BCF, avance à terme fixe	1'873'000.00	1'936'180.00
FONDS ÉTRANGERS À LONG TERME	1'873'000.00	1'936'180.00
Réserves	0.00	0.00
FONDS PROPRES	0.00	0.00
TOTAL DU PASSIF	2'911'847.12	2'395'967.60

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Dettes découlant de contrat de leasing non portés au bilan	13'901.60	83'876.15
--	-----------	-----------





4 | RAPPORT DE GESTION DU FOYER DE JOUR

4.1 LE FOYER DE JOUR EN QUELQUES CHIFFRES

A l'instar du HMS, le degré de dépendance des personnes fréquentant le foyer de jours est évalué selon la grille d'évaluation RAI depuis le début de l'année 2015. Ce nouveau système rend la comparaison plus difficile entre l'année 2014 et celle sous revue.

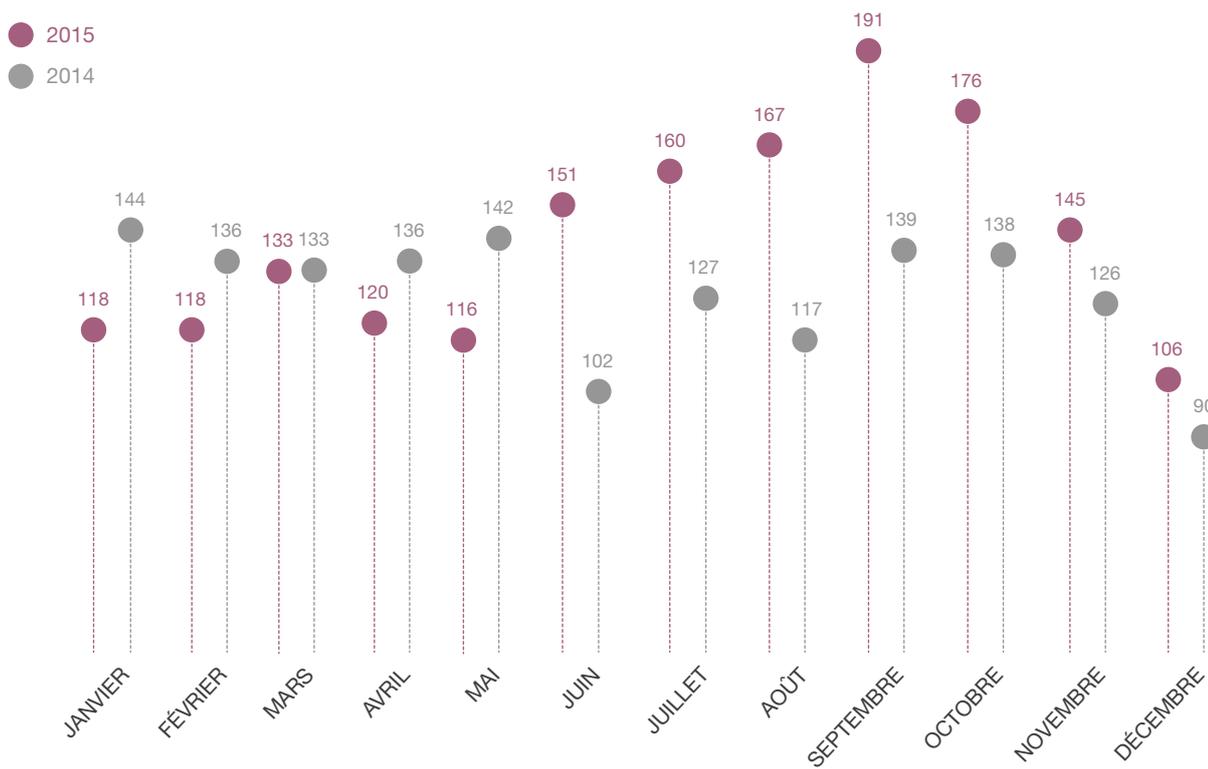
Les premiers mois de l'année 2015, le foyer a été moins bien fréquenté que durant le deuxième semestre. Notre campagne de promotion dans certains journaux des communes a permis d'améliorer notre degré de fréquentation. Pour le mois de décembre, la fermeture du foyer durant les fêtes explique la diminution de fréquentation.

ANNÉE 2015										
MOIS	RAI 1	RAI 2	RAI 3	RAI 4	RAI 5	RAI 6	RAI 7	RAI 8	RAI 9	RAI 10
Janvier	0	12	16	60	4	0	26	0	0	0
Février	0	14	15	64	7	0	18	0	0	0
Mars	0	17	17	74	7	0	18	0	0	0
Avril	0	20	16	63	8	0	13	0	0	0
Mai	0	17	11	58	15	0	15	0	0	0
Juin	0	28	19	65	21	0	18	0	0	0
Juillet	0	50	7	75	23	0	5	0	0	0
Août	0	66	8	74	19	0	0	0	0	0
Septembre	0	71	8	89	23	0	0	0	0	0
Octobre	0	63	7	75	31	0	0	0	0	0
Novembre	0	56	7	58	24	0	0	0	0	0
Décembre	0	43	7	42	14	0	0	0	0	0
TOTAUX	0	457	138	797	196	0	113	0	0	0

TAUX D'OCCUPATION

MOIS	JOURNÉES PLANIFIÉES	JOURNÉES ABSENCES	JOURNÉES EFFECTIVES	JOURNÉES OUVRABLES 100 % OCCUPATION
Janvier	121	3	118	160
Février	127	9	118	160
Mars	137	4	133	176
Avril	135	15	120	160
Mai	133	17	116	152
Juin	177	26	151	168
Juillet	174	14	160	184
Août	185	18	167	168
Septembre	202	11	191	176
Octobre	198	22	176	176
Novembre	179	34	145	168
Décembre	124	18	106	128
TOTAL	1'892	191	1'701	1'976
%	96 %	9.67 %	86.08 %	100 %

JOURNÉES EFFECTIVES 2014 ET 2015



4.2 GESTION FINANCIÈRE

COMPTE D'EXPLOITATION FOYER DE JOUR

	2015	2014
CHARGES	276'220.05	244'896.75
Gestion des ressources humaines	206'317.65	183'001.40
Aliments et boissons	22'990.50	20'371.50
Articles de ménage	1'421.15	1'258.45
Entretien et réparation	13'661.05	10'722.90
Frais d'utilisation des installations	12'000.00	12'000.00
Eau et énergie	4'000.00	4'000.00
Bureau et administration	10'049.55	8'883.00
Frais d'animation	5'780.15	4'659.50
Autres charges d'exploitation	-	-
PRODUITS	276'220.05	244'896.75
Participation hôtes	65'660.00	60'795.00
Participation repas	22'990.50	20'371.50
Participation assurance maladie	58'599.00	63'846.00
Subvention	116'970.55	87'884.25
Recettes frais financiers	12'000.00	12'000.00
EXCÉDENT DE CHARGE À RÉPARTIR	-	-



5 | RAPPORT DE GESTION DE LA COMMISSION DE DISTRICT DES EMS | CODEMS

5.1 LA CODEMS EN BREF

Présidence:

Monsieur Carl-Alex Ridoré, Président
Madame Madeleine Genoud-Page, Vice-Présidente

Membres avec voix délibératives:

Monsieur Michel Meyer
Monsieur Jacques Morel

Membres avec voix consultatives:

Madame Jessica Graber
Monsieur Michel Ramuz

En vertu des dispositions légales, en particulier de la loi du 23 mars 2000 sur les établissements médico-sociaux pour personnes âgées (LEMS), les CODEMS ont pour tâches:

- a) de répartir entre les communes du district les frais financiers d'un séjour;
- b) de préavisier annuellement le calcul des frais financiers;
- c) de contribuer à la coordination des activités des EMS avec celles des services médico-sociaux du district;
- d) d'émettre un préavis à l'attention du Conseil d'Etat sur la planification des EMS du district.

La CODEMS est entrée en matière pour le paiement des frais financiers des investissements des EMS suivants:

- > La Résidence « La Rose d'automne », Fribourg;
- > Le Home des Bonnesfontaines, Fribourg;
- > Le Home des Peupliers, Oberried;
- > Le Home médicalisé de la Sarine, Villars-sur-Glâne;
- > La Résidence le Manoir, Givisiez;
- > Le Home Sainte-Jeanne Antide, Givisiez;
- > La Résidence les Epinettes, Marly;
- > L'EMS Villa Beausite, Fribourg.

Dans la continuité des réflexions menées depuis 2009, la Codems a procédé à l'actualisation de son plan de médicalisation pour la période 2016-2021. Cette actualisation prend notamment en compte les informations connues liées à la mise en place du nouveau concept cantonal « Senior+ ». Au vu de l'importance du concept Senior+ et de ses enjeux pour la population et les finances du district, la Commission a, pour la première fois, procédé à une présentation publique du projet de plan de médicalisation aux députés, membres des conseils communaux et directeurs d'EMS du district de la Sarine.

Dans le cadre de la mise en place du Réseau Santé de la Sarine (RSS), la gestion et l'administration de la CODEMS ont été confiées, de manière progressive, à la Direction générale du futur RSS. Ainsi le Directeur général, M. Jacques Pollet, a été nommé Secrétaire de la CODEMS dès le 1er octobre 2015, en remplacement de M. Alain Wampach.

Le soussigné saisit l'occasion du présent rapport pour réitérer ses chaleureux remerciements à M. Wampach pour son inlassable engagement, sa flexibilité, sa force de proposition et ses nombreux apports durant les nombreuses années passées comme Secrétaire de la CODEMS et de la Commission de district pour l'aide et les soins à domicile.

Ses remerciements s'adressent également aux membres de la Commission, pour leur appui et leur participation active aux importantes réflexions en cours sur l'avenir de la prise en charge médico-sociale dans le district.

Pour la CODEMS,
Le Président: **Carl-Alex Ridoré**, Préfet

6

RAPPORT DE GESTION DE LA COMMISSION SARINOISE POUR L'AIDE ET LES SOINS À DOMICILE

6.1 LA COMMISSION DES INDEMNITÉS FORFAITAIRES EN BREF

- > Monsieur Carl-Alex Ridoré, Président
 - > Madame Antoinette de Weck, Vice-présidente
 - > Monsieur Jacques Pollet, Secrétaire
 - > Madame Mary Claude Paolucci, Marly
 - > Monsieur Jean-Claude Goasmat, Sarine-Ouest
 - > Monsieur Marc-Aurelio Andina, Villars-sur-Glâne
 - > Monsieur Stéphane Blanc, Service Social Ville de Fribourg
 - > Monsieur Ivan Python, Le Gibloux
 - > Madame Georgine Brodard, Plateau du Mouret
 - > Madame Pascale Pache, Médecin
- Est présente pour la FASDS :**
- > Madame Jessica GRABER

6.2 STATISTIQUES DES INDEMNITÉS FORFAITAIRES (IF)

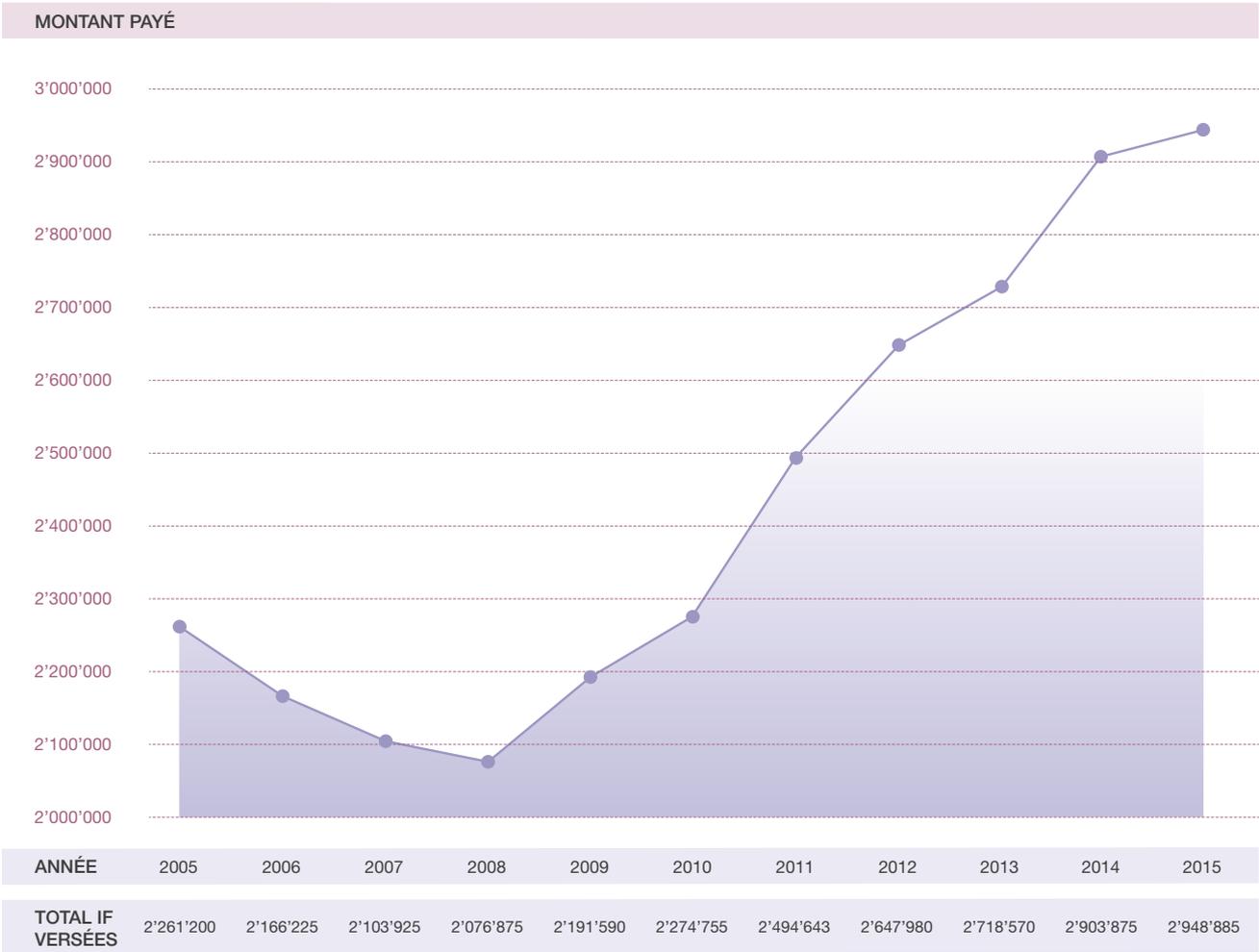
CHIFFRES 2015

TAUX	MONTANT PAR IF	NBRE DE JOURS	MONTANT VERSÉ	NBRE DE CAS	TAUX PAR TYPE DE CAS	COÛT PAR CAS
60%	fr. 15	17'954	269'310	72	14%	3'740.42
80%	fr. 20	35'041	700'820	152	29%	4'610.66
100%	fr. 25	78'597	1'964'925	293	56%	6'706.23
120%	fr. 30	306	9'180	1	0%	9'180.00
150%	fr. 38	124	4'650	1	0%	4'650.00
		132'022	2'948'885	519	100%	5'681.86
TAUX MOYEN	89 %					

COMPARATIF PAR ANNÉE

ANNÉE	NOMBRE DE CAS	TOTAL JOURS	MOYENNE DE JOURS PAR CAS	TOTAL IF VERSÉES
2006	296	86'649	293	2'166'225
2007	295	83'753	284	2'103'925
2008	274	83'075	303	2'076'875
2009	316	90'758	287	2'191'590
2010	332	96'191	290	2'274'755
2011	377	107'200	284	2'494'643
2012	435	116'252	267	2'647'980
2013	438	120'642	275	2'718'570
2014	473	129'791	274	2'903'875
2015	519	132'022	254	2'948'885
TOTAL		1'046'333		24'527'323
MOYENNE	376	104'633	281	2'452'732
VARIATION 2014	46	2'231	-20	45'010
	9.7%	1.7%	-7.3%	1.5%

INDEMNITÉS FORFAITAIRES, ÉVOLUTION DE 2005 À 2015



7 RAPPORT DE GESTION DE LA FONDATION POUR L'AIDE ET LES SOINS À DOMICILE (FASDS)

7.1 ORGANES DE DIRECTION

CONSEIL DE FONDATION (ÉTAT AU 31.12.2015)

- > Carl-Alex Ridoré, Préfet du district de la Sarine, Président
- > Antoinette de Weck, Conseillère communale Fribourg, Vice-présidente
- > Georgine Brodard, Conseillère communale, Arconciel
- > Mary Claude Paolucci, Conseillère communale, Marly
- > Catherine Perritaz, Conseillère communale, Farvagny
- > Jacqueline Ramuz, Conseillère communale, Givisiez
- > Marc'Aurélio Andina, Conseiller communal, Villars-sur-Glâne
- > Jean-Claude Goasmat, Conseiller communal, Cottens

Avec voix consultative

- > Angela Clavel-Sperb, Directrice
- > Nicolas Clément, Responsable de l'administration
- > Jacques Pollet, Directeur général RSS

Secrétariat

Direction de la Fondation et

- > Catherine Santaroli, Secrétaire FASDS
- > Mireille Gross, Assistante de direction RSS

ORGANE DE RÉVISION

- > Fiduciaire Guggiari gestion sàrl

7.2 CHIFFRES 2010 - 2015

	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Collaboratrices ou collaborateurs (situation au 31 décembre)	138	134	130	129	132	131
Équivalents plein temps (situation au 31 décembre)	92.02	90.18	84.01	82.3	83.35	81.82
Stagiaires	34	43	56	45	61	51
Interventions aide et/ou soins (dont 2712 prestations d'ergothérapie)	164'923	150'705	136'013	132'538	132'989	133'314
Personnes soignées et/ou aidées (dont 1241 femmes et 680 hommes)	1'921	1'868	1'811	1'869	1'814	1'854
30% âgés de 0 à 64 ans	585	582	548	600		
70% âgés de 65 ans et plus	1'336	1'286	1'263	1'269		
12% au bénéfice d'une rente AI						
Heures de prestations LAMal	70'164	67'468	63'485	62'192	62'461	66'195
Heures d'aide non-LAMal	15'403	15'207	16'662	20'812	23'140	26'629
Heures d'ergothérapie: 91% cas maladie 8% cas accident 1% cas prévention et autres	2'712	1'818	1'205	1'147	950	847
Kilomètres parcourus (en ville de Fribourg, l'usage des transports publics est privilégié)	397'233	365'509	347'122	357'884	347'909	347'579

7.3 STATISTIQUES 2015

COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS EFFECTUANT DES PRESTATIONS D'AIDE, DE SOINS ET D'ERGOTHERAPIE (SANS ADMINISTRATION)

Niveau secondaire II (sans CFC)

Aides-soignantes, auxiliaires de la santé, aides au foyer.

Niveau secondaire II (avec CFC)

Assistantes en soins et santé communautaires, aides familiales, infirmières assistantes, avec des compétences de formatrices en entreprise, expertes d'examens.

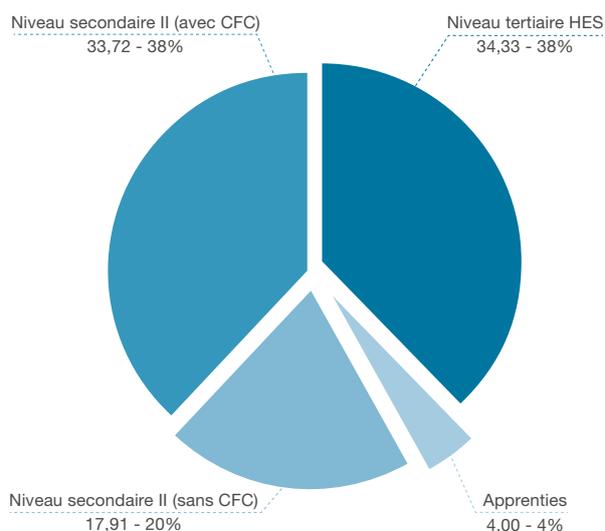
Niveau tertiaire HES

Infirmières/infirmiers anciens diplômés (soins généraux et soins psychiatriques), niveau II, HES, avec des spécialisations cliniques nécessaires à notre mission, en santé communautaire, géronto-gériatrie, psychogériatrie, maladies chroniques, oncologie, santé mentale et psychiatrie, soins palliatifs, formation d'adultes, gestion, praticiennes formatrices HES, formatrices en entreprise, expertes d'examens et 2 ergothérapeutes.

ETAT AU 31.12.2015 en EPT

132 personnes / 89.95 équivalents plein temps

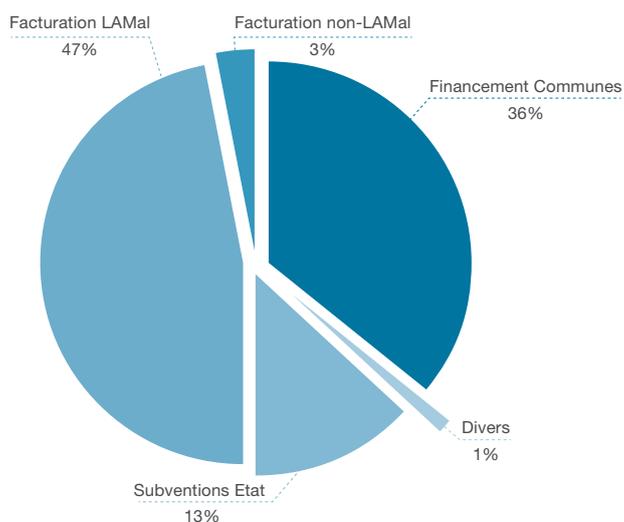
Le graphique ci-dessous présente un instantané de la dotation le 31.12.2015



FINANCEMENT

Financement de l'aide et des soins à domicile: CHF 9'616'438 (y compris ergothérapie)

(Financement des indemnités forfaitaires: CHF 2'938'955 à charge des communes uniquement, pas compris dans le graphique ci-dessous)



7.4 PRIORITÉS DE GESTION EN 2015

NIVEAU INSTITUTIONNEL

La FASDS est un partenaire de référence pour les soins et l'aide à domicile pour la population du district de la Sarine.

La FASDS fournit des prestations garantissant un maintien à domicile de qualité de ses patients.

- > Utilisation des compétences spécifiques des collaborateurs: un concept « infirmiers spécialisés » a été élaboré. Nos infirmières spécialisées en psychiatrie appuient les collaborateurs des 7 Antennes et mettent 5% - 10% de leur temps de travail à leur disposition.
- > Une deuxième partie de nos collaboratrices du secondaire deux a suivi la formation « Passage » sur les soins palliatifs dispensée par la Croix Rouge fribourgeoise in muros.

La FASDS propose une prise en soins globale (bio-psycho-sociale)

- > L'économie domestique est comprise et reconnue par les employés comme étant complémentaire et indissociable des soins à domicile. Les évaluations des prestations de l'économie domestique sont harmonisées entre les Antennes.

COLLABORATION AVEC LES CENTRES DE FORMATION

Haute Ecole de Santé Fribourg (HEdS)

Nous avons accueilli 32 étudiant(e)s Bachelor en soins infirmiers dans les différentes Antennes de la Fondation.

7 collaboratrices de la Fondation, toutes praticiennes formatrices, ont assumé, avec l'ensemble des équipes de la fondation, la responsabilité de l'encadrement des étudiantes en stage.

Jessica Graber, consultante clinique et responsable de la formation, a participé à l'évaluation de travaux de Bachelor Thesis dans des thématiques en lien avec l'aide et les soins à domicile.

Dans le cadre du nouveau plan d'étude cadre de la HEdS, l'école a sollicité les lieux de pratique pour organiser des rencontres entre les experts du terrain et les étudiants travaillant dans l'élaboration de projets. Dans ce contexte, Jessica Graber a contribué à 4 projets d'étudiants touchant diverses thématiques. Cette première expérience de collaboration a été très intéressante, et a permis de réitérer le même exercice en fin d'année 2015, où 3 autres infirmières des Antennes ont participé à cette activité.

Un groupe a rencontré une infirmière (Corinne El Hayek) à l'Antenne du Gibloux par rapport au soutien à l'adhérence aux traitements du patient insuffisant cardiaque. Un autre

groupe traitant aussi de l'insuffisance cardiaque et du statut fonctionnel a pu interviewer une infirmière (Fransisca Sarton du Jonchay) à l'Antenne de Pérolles. Un groupe a rencontré la consultante clinique (Jessica Graber) autour de la thématique du maintien ou de l'amélioration du statut fonctionnel chez une personne ayant subi un AVC et particulièrement en lien avec les problèmes liés à l'aphasie. Un dernier groupe s'est intéressé à l'auto-soin dans le cadre d'une personne vivant avec la maladie de Parkinson et a pu interviewer une infirmière (Lucie Trotti) à l'Antenne de Granges-Paccot.

Ecole Professionnelle Santé-Social Grangeneuve (ESSG)

Nous avons accueilli en stage 2 apprenties ASSC (assistante en soins et santé communautaire), système école/stage.

3 collaboratrices de la Fondation ont poursuivi leur formation d'ASSC en emploi selon le système dual. L'une d'entre elle a dû interrompre sa formation (Antenne de Granges-Paccot). Aucun engagement n'a été possible pour de nouvelles apprenties de première année. Par contre, une apprentie en dernière année d'apprentissage a été engagée afin de lui permettre de se présenter aux examens finaux en juin 2016 (Antenne de Marly).

Formation niveau secondaire deux avec attestation (auxiliaire de santé Croix-Rouge suisse) Association fribourgeoise de la Croix-Rouge suisse – Service formation

Au vu des changements effectués dans le système de formation des auxiliaires Croix-Rouge, les stages d'observation de 2,5 jours ne sont plus organisés par la Croix-Rouge.

Activité réception/ standard téléphonique

Donner des informations à nos patients et à la population du district de la Sarine concernant nos prestations et le réseau médico-social fait partie intégrante de nos services. Ainsi nos collaboratrices au standard téléphonique ont répondu à 25'031 appels durant l'année 2015, ce qui correspond à une moyenne de 100 appels par jour ouvrable.

FORMATION INSTITUTIONNELLE ET FORMATION CONTINUE

Afin de continuer l'amélioration de la prise en soins de patients malades psychiques, la formation interne sous forme de supervisions régulières en collaboration avec le Réseau fribourgeois de santé mentale du canton de Fribourg est maintenue. Nous remercions vivement le Dr Serge Zumbach, médecin directeur du RFSM, pour la qualité de ses interventions et son appui très apprécié à notre équipe infirmière.

Avec Madame Daniela Danis, psychologue FSP et psychothérapeute ASP, spécialisée dans les problématiques de la dépendance et la co-dépendance, nous avons pu organiser deux formations internes adressées à tous nos collaborateurs et collaboratrices sur le thème de la dépendance et la co-dépendance. Tous nos remerciements pour la grande qualité de ces formations, qui ont été très appréciées. Un grand merci également à Marcel pour son témoignage bouleversant lors de ces formations.

En collaboration avec la Croix Rouge Fribourgeoise, nous avons organisé une deuxième volée de formation interne pour notre personnel du secondaire deux sur les soins palliatifs « passage ». La Croix Rouge Fribourgeoise reste un de nos partenaires privilégiés depuis des années et je tiens à les remercier de la bonne collaboration.



MANDATS

Nous avons assumé les mandats suivants :

- > Membre de l'ORTRA Santé-Social, Commission santé (plateforme des Associations d'employeurs et employés) en tant que représentante de l'Association fribourgeoise aide et soins à domicile (AFAS); Jessica Graber, consultante clinique.
- > Commission de district de la Sarine pour l'aide et les soins à domicile, examen des demandes des indemnités forfaitaires, présentation des évaluations; Jessica Graber, consultante clinique en santé communautaire et Gilles Farjanel, responsable de l'Antenne 1.
- > Association suisse des ergothérapeutes, section fribourgeoise; Christina Aebi, en tant que déléguée, et Geneviève Clément, ergothérapeute.
- > Forum psychogériatrie Fribourg « Plateforme d'échange des pratiques professionnelles en psychiatrie de l'âge avancé », membre du groupe de travail en tant que représentante de l'AFAS; Jessica Graber.
- > Onco-Force : groupe interdisciplinaire réunissant des professionnels de la santé et dont la mission est de renforcer les liens entre les divers partenaires du réseau de soins du canton; Catherine Doutaz, responsable Antenne 6.

Association fribourgeoise aide et soins à domicile (AFAS)

Représentation de la fondation au Comité et dans les Commissions

- > Membre du Comité de l'AFAS, Antoinette de Weck, conseillère communale de la ville de Fribourg et vice-présidente du conseil de Fondation et Angela Clavel, directrice de la FASDS.
- > Groupe de travail RAI-HC analyse de pratique, Jessica Graber, consultante clinique en santé communautaire.
- > Commission de réflexion et de coordination AFAS, Patricia Piccand, responsable de l'Antenne 3.
- > Représentante et représentant du district de la Sarine à l'Assemblée des délégués de l'AFAS, Nicolas Clément, responsable administration et Jessica Graber, consultante clinique.
- > Commission d'apprentissage ORTRA, Joëlle Boschung, ASSC.
- > Groupe liaison AFAS-HFR, Luc Geinoz, responsable Antenne 7.
- > Groupe de contact psychiatrique AFAS – RFSM, Catherine Doutaz, responsable Antenne 6.
- > Groupe matériel de soins AFAS – HFR – Association des Pharmaciens du canton de Fribourg – Voltigo: Jessica Graber, consultante clinique.

Collaboration et participation aux événements organisés par les partenaires du réseau médico-social du canton de Fribourg

- > Journée Proche Aidant: le 30 octobre 2015 une journée « proche aidant » intercantonale a été organisée. Nous avons activement participé aux événements de cette journée.
- > Conférence Palliatif: animation d'un groupe de travail par Géraldine Magnin, responsable Antenne 2.
- > Journée promotion de la santé mentale, à Grangeneuve.
- > Colloque Protection des données organisé par l'Autorité de Transparence et la Protection des Données du canton de Fribourg (ATPrD)
- > Conférence Gérontopôle Fribourg
- > Journée plan cantonal action alcool
- > Assemblée constitutive de Gibloux solidaire
- > Conférence nationale de l'association suisse des services d'aide et de soins à domicile ASSASD

ANTENNE I

Bd de Pérolles 7
1700 Fribourg

Resp. [Gilles Farjanel](#)

Fribourg (centre ville)

A. de Weck

Conseillère communale Fribourg
Vice-présidente du Conseil de fondation

ANTENNE VII

Rte Mon-Repos 5A
1700 Fribourg

Resp. [Luc Geinoz](#)

Fribourg (Schönberg, Bourguillon, Auge,
Neuveville)

ANTENNE II

Imp. du Nouveau Marché 1
1723 Marly

Resp. [Géraldine Magnin](#)

Arconciel, Ependes, Ferpicloz, Marly,
Le Mouret, Pierrafortscha, Senèdes,
Treyvaux, Villarsel-s-Marly

M. C. Paolucci

Conseillère communale Marly

G. Brodard

Conseillère communale Arconciel

ANTENNE III

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2
1709 Fribourg

Resp. [Patricia Piccand](#)

Villars-sur-Glâne, Fribourg (ouest)

M'A. Andina

Conseiller communal Villars-sur-Glâne

ANTENNE IV

Rte de Chantemerle 66
1763 Granges-Paccot

Resp. [Valérie Bourquin](#)

Givisiez, Granges-Paccot, Fribourg (nord)

J. Ramuz

Conseillère communale Givisiez

ANTENNE V

Pl. de l'Eglise 2
1772 Grolley

Resp. [Priscilla Bozzini](#)

Autafond, Avry, Belfaux, La Brillaz,
Chésopelloz, Corminboeuf, Corserey,
Grolley, Matran, Noréaz, Ponthaux, Pré-
vers-Nora, La Sonna

J.-C. Goasmat

Conseiller communal Cottens

ANTENNE VI

Imp. du Petit Crêt 7
1726 Farvagny

Resp. [Catherine Doutaz](#)

Autigny, Chénens, CorpatauxMagedens,
Cottens, Farvagny, Le Glèbe, Hauterive,
Neyruz, Rossens, Vuisternens-en-Ogoz

C. Perritaz

Conseillère communale Farvagny

7.5 GESTION FINANCIÈRE

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE

	COMPTES 2015	BUDGET 2015	COMPTES 2014
Prestations d'aide et de soins à domicile	4'674'255	4'182'250	4'352'794
Recettes autres domaines spécialisés	176'033	160'000	162'988
Prestation pour tierces organisations	47'583	45'000	77'046
Matériel et location	-	25'000	17
Total des produits d'exploitation	4'897'871	4'412'250	4'592'844
Subventions communales	4'159'348	4'159'348	4'366'736
Remboursement des indemnités forfaitaires	2'938'955	2'700'000	2'918'489
Subventions cantonales	1'229'851	1'400'000	1'079'795
Dissolution fonds Don	635		
Dons	9'724	4'000	3'393
Total des produits de dons et de cotisations	8'338'513	8'263'348	8'368'413
Déductions sur le chiffre d'affaires (Provision pour perte sur débiteurs)	-6'420	-7'500	-10'035
TOTAL DES PRODUITS NETS D'EXPLOITATION	13'229'964	12'668'098	12'951'222
Personnel Infirmier diplômé avec formation	-1'163'324	-1'277'656	-1'284'500
Indemnités journalières CM/Ass.acc.	7'190	42'914	16'893
Personnel infirmier diplômé	-2'040'557	-1'948'673	-1'975'154
Indemnités journalières CM/Ass.acc.	89'671	65'353	129'654
AF certifiées, inf. assistant CC CRS	-2'445'326	-2'571'440	-2'491'758
Indemnités journalières CM/Ass.acc.	114'075	86'009	154'888
Personnel assistance et encadrement	-215'936	-174'533	-241'207
Indemnités journalières CM/Ass.acc.	27'776	5'843	43'284
Coll. avec cours de soins base CRS	-584'247	-557'408	-525'417
Indemnités journalières CM/Ass.acc.	17'389	18'629	38'204
Coll. sans cours de soins base CRS	-290'400	-314'610	-309'836
Indemnités journalières CM/Ass.acc.	30'626	10'585	21'812
Salaires soins	-6'453'063	-6'614'987	-6'423'137
Salaire ergothérapie	-163'937	-131'246	-137'472
Salaires services centraux	-482'942	-484'194	-492'575
Indemnités journalières CM/Ass.acc.	8'270	16'292	16'517
Salaires organe de décision	-4'710	-5'000	-4'620
Services d'entretien et auxiliaires	-14'807	-12'399	-13'299
Direction et administration	-494'189	-485'301	-493'977
Cotisations employeur AVS/AC	-637'736	-662'187	-645'765
Cotisations LPP	-530'481	-770'183	-836'080
Cotisations employeur AP et ANP	-46'998	-36'112	-40'842
Cotisations employeur APG maladie	-111'765	-88'639	-89'133
Allocations patronales	-61'245	-42'990	-50'838
Charges sociales	-1'388'225	-1'600'111	-1'662'657
Autres charges du personnel	-65'361	-97'500	-66'306
CHARGES DE PERSONNEL	-8'564'774	-8'929'145	-8'783'549
EXCEDENT DE PRODUITS I	4'665'190	3'738'953	4'167'673

	COMPTES 2015	BUDGET 2015	COMPTES 2014
Indemnités forfaitaires	-2'938'955	-2'700'000	-2'918'489
Matériel médical usage courant	-23'816	-40'000	-25'887
Carburant, rép. et ent. véhicules	-25'037	-28'500	-23'596
Assurances, redevances et taxes véhicules	-23'145	-22'500	-23'012
Dédommagement véhicules privés/transports publics	-224'905	-230'500	-211'618
CHARGES PRESTATIONS ET TRANSPORTS	-3'235'858	-3'021'500	-3'202'601
EXCEDENT DE PRODUITS II	1'429'332	717'453	965'071
ERR machines et appareils	-26'248	-32'000	-4'600
ERR matériel informatique	-8'043	-9'991	-6'897
Location mobilier, machines, appareils	-3'485	-5'000	-4'640
Location matériel informatique	-59'829	-68'160	-57'796
Loyers et charges locaux	-259'473	-274'602	-259'102
Frais de bureau	-17'922	-17'500	-17'834
Abonnements, littérature, cotisations	-1'817	-2'500	-2'414
Téléphone, fax et internet	-64'846	-62'492	-63'488
Taxes postales	-15'198	-16'759	-16'058
Charge de la fiduciaire	-33'563	-10'000	-10'303
Dépenses administratives diverses	-1'440	-2'400	-2'400
Maintenance et licence informatique	-93'607	-99'663	-116'178
Publicité et relations publiques	-932	-5'000	-1'442
Assurance choses	-8'351	-11'500	-8'284
Taxes et redevances	-70'919	-70'779	-70'279
Autres frais d'exploitation	-2'754	-1'000	-5'576
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-668'426	-689'346	-647'288
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)	760'906	28'107	317'783
25 % amortissement s/ mobilier, machines et appareils	-2'750	-4'710	-3'700
40 % amortissement s/ véhicules	-9'500	-15'320	-15'800
40 % amortissement s/ matériel informatique	-	-6'077	382
Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé	-12'250	-26'107	-19'118
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET IMPÔTS (EBIT)	748'656	2'000	298'665
Charges financières	-4'489	-2'000	-1'896
Produits financiers	79		9
BENEFICE ORDINAIRE D'EXPLOITATION	744'246	-	296'778
Autres produits extraordinaires	5'326		4'532
Mise en place de Réseau	-75'000		-
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	-69'674		4'532
EXCEDENT DE PRODUITS DE L'EXERCICE A REPARTIR	674'571		301'309

